
JOSEPH LECLERC.

Que nos lecteurs nous permettent, en ce jour, d'épancher notre douleur dans leur cœur, et de leur apprendre le triste accident arrivé à un des membres de notre famille. Jeudi dernier, 9 du présent, un jeune homme âgé de quinze ans, du nom de Joseph Leclerc, notre neveu, était à se baigner, avec un de ses amis, dans une rivière du haut de la paroisse de Ste. Anne Lapocatière, lorsqu'à tout à coup, il fut entraîné par le courant, et disparut dans les flots, sans qu'on n'ait pu lui porter aucun secours. Son infortuné compagnon ne fut pas plus heureux que lui, et tous deux ont trouvé la mort, là où ils devaient goûter la jouissance.

Ce jeune homme était ce que l'on peut appeler un bon enfant, et tout nous fait espérer qu'il aura trouvé grâce, au jugement de son Dieu ; mais, si la mort d'un parent est toujours quelque chose de lugubre, combien la douleur devient poignante, quand cette mort est accidentelle et instantanée. Que de réflexions pénibles elle nous force de faire ! C'est si terrible de tomber entre les mains du Dieu Vivant, et surtout, sans avoir le temps de jeter un regard de repentir sur les fautes passées !

Bien des fois, dans notre vie, nous avons été appelé à ramener le calme dans des cœurs ulcérés, à sécher des larmes bien amères ; et nous pouvons nous rendre le témoignage que nous nous sommes dévoué de bon cœur, à ses œuvres de miséricorde. En retour de ce que nous avons fait, et de ce que nous aurions désiré faire encore, nous sera-t-il permis de solliciter les secours d'une prière fervente de nos lecteurs, en faveur du jeune parent que la mort a arraché de ce monde avec violence. Que nos confrères daignent lui accorder un petit souvenir, ainsi qu'à son com-